

BULLETIN D'INSCRIPTION

Train du Père Noël

10 Décembre 2017

A J E C T A
Musée Vivant Du Chemin De Fer



N° Ref : _____

Votre Identité :

Si vous êtes membre de l'AJECTA, merci de compléter les informations qui ont pu changer depuis votre adhésion

Civilité : Mme – M. (I) NOM : N° de membre AJECTA :

Prénom : Né(e) le/...../..... à

Vos Coordonnées postales :

Bâtiment / Escalier / Porte : Complément d'adresse / Lieu dit :

N° Voie :

Code Postal : ____ _ Ville : Pays :

Vos Coordonnées électroniques et téléphoniques :

Au moins un des champs ci-dessous doit être renseigné afin de pouvoir vous contacter en urgence avant le voyage.

Courriel :@.....

Le courriel permet de vous confirmer la réception et la complétude de votre dossier, ainsi que l'envoi de votre Ebillet.

Tél. fixe :

Tél. portable :

CONDITIONS PARTICULIERES DE CE VOYAGE (Extraits des conditions générales disponibles sur notre site www.AJECTA.org)

LES VOYAGES AJECTA, réalisés dans le cadre du Musée Vivant du Chemin de Fer, permettent de faire vivre le patrimoine en contribuant aux frais d'entretien et d'agrément du matériel. A ce titre, les tarifs partenaires, tels que Balad'pass, ne sont pas applicables. **POUR VOUS INSCRIRE**, il vous suffit de nous retourner le présent bulletin d'inscription daté et signé. Dès sa réception, votre inscription sera enregistrée et traitée. Les enfants âgés de moins de 6 ans voyagent gratuitement dans la limite de 2 gratuits pour 1 plein tarif. Les enfants âgés de 6 à 11 ans voyagent à tarif réduit. Les conjoints (époux, concubin ou partenaire) et les ascendants des ayants-droit ne bénéficient d'aucune réduction. **DANS LA SEMAINE QUI PRECEDE LE DEPART DU TRAIN SPECIAL** vous recevrez votre invitation individuelle accompagnée de vos titres de participation et des horaires définitifs. **LES TARIFS INCLUENT** le voyage aller et retour à bord du train spécial. **EN CAS DE DESISTEMENT DE VOTRE PART** dans les deux semaines qui précèdent le voyage, votre participation (voyage et options) ne pourra pas vous être remboursée eu égard aux dépenses engagées pour mettre en œuvre cette circulation. **EN CAS D'ANNULATION DE LA PART DE L'AJECTA**, l'intégralité des sommes versées au titre des participations vous seront remboursées. **LES MODES DE REGLEMENT ACCEPTES SONT** : Numéraires remis en mains propres, chèque à l'ordre de l'AJECTA, virement bancaire (IBAN: FR 76 18206 00051 15990372001 95 BIC : AGRIFRPP882). Pour tout autre mode de paiement nécessité de notre accord préalable. Les chèques de banques non-domiciliées en France, les EUROCHEQUES, les Chèques vacances ou autres moyens de paiement conventionnés ne sont pas acceptés. **LES CIRCULATIONS AJECTA** sont tributaires des aléas du réseau ferré national ou du réseau d'accueil et, malgré toute l'attention que nous portons à la maintenance, des éventuelles difficultés techniques pouvant survenir en conséquence de l'âge du matériel. Les voyageurs et les membres ainsi que leurs ayants droit renoncent à tout recours contre l'AJECTA en cas de retard dans les horaires annoncés. Ils ne peuvent prétendre à aucune indemnité de transport ou d'hébergement de la part de l'AJECTA en cas de correspondance manquée.

(1) Rayer la ou les mentions inutiles.

Parcours choisi (Cochez la case correspondante) :

ALLER/RETOUR*	à Provins	à Villiers St Georges
De Longueville 13h20**	<input type="checkbox"/> 14€/7€	<input type="checkbox"/> 30€/15€
De Provins 13h50**		<input type="checkbox"/> 20€/10€

Tarif Plein / Tarif Réduit * Pas d'Aller-Simple possible ** Horaire Prévisionnel

Tarif Réduit pour les enfants de 6 à 11 ans et pour les membres AJECTA à jour de leur cotisation 2017.

Participants au voyage :

Tarif	Nombre	Montant Unitaire	Total
A/R Plein Tarif	 €	€
A/R Tarif Réduit	 €	+ €
A/R Enfant Gratuit ^{⊗*}			
<small>⊗* En 2^{ème} classe uniquement. Un enfant de moins de 6 ans pour un plein tarif acheté. Dans la limite de deux places gratuites maximum. Dans les autres cas, le tarif réduit s'applique.</small>		TOTAL VOYAGE	= €

Si possible, je souhaite voyager à côté de (Nom, Prénom, Ville)

Votre règlement :

→ Je joins mon (mes) règlement(s) :

par virement(s) en date du/...../..... référence(s) :

en espèces par chèque(s) bancaire(s)

Utilisation de vos données personnelles :

Dans le cadre de manifestations ou de circulations réalisées en commun avec d'autres structures,

j'autorise l'AJECTA à transférer mes coordonnées afin de recevoir des informations sur ces partenariats : OUI NON

Votre demande d'inscription :

Je soussigné(e)⁽²⁾ souhaite participer au voyage du 10 Décembre 2017.

Fait à, le/...../.....

Signature obligatoire⁽²⁾:

(2) Les mineurs doivent faire apparaître la signature de leur représentant légal précédée de la mention manuscrite « Je certifie avoir pris connaissance des dispositions relatives aux mineurs ».

Le présent bulletin est à retourner avant le 30 Novembre 2017 accompagné de votre règlement à : AJECTA « Train spécial du 10 Décembre 2017 » 3, Rue Louis Platriez 77650 LONGUEVILLE